BULLETIN D'INSCRIPTION*

Coupon à détacher et à retourner par courrier ou à nous remettre en main propre accompagné du certificat médical et de votre règlement.

Inscriptions

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 13 septembre par courrier (cachet de la poste faisant foi) et sur le site klikego.com jusqu'au 14 septembre inclus.

Tarifs :

- Gratuit pour la course des familles (500 m)
- 3 € pour chacune des courses jeunes (1300 m et 2600 m)
- 9 € pour le 5 km (Demi-parcours)
- 13 € pour la course du 10 km (Foulées Bryardes)

Pour toute inscription effectuée le jour de la course à l'accueil de la Mairie :

- 5 € pour les courses jeunes (1300 m et 2600 m)
- 11 € pour le 5 km
- 16 € pour le 10 km

ATTENTION : En cas d'annulation les coureurs seront remboursés (excepté les frais d'inscriptions du site klikego) courses adultes de 5 km et 10 km).

*Le retour du bulletin vaut acceptation du règlement disponible sur brysurmarne.fr. Tout coureur engagé autorise expressément la Ville de Bry-sur-Marne, organisateur des Foulées Bryardes 2023, à utiliser les images, fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître lors de sa participation à la course, pour la réalisation de différents supports de communication (magazine municipal La Vie à Bry, site internet brysurmarne.fr, réseaux sociaux, plaquettes, guide pratique, panneaux d'exposition, affiches, dépliants, écrans d'accueil de l'Hôtel de ville), à destination du public, sans contrepartie financière. Valable pour une durée de 10 ans, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment en avisant la Ville par courrier recommandé.

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées par le service jeunesse et sport de la Ville de Bry-sur-Marne afin de gérer les inscriptions aux Foulées bryardes.
La base légale du traitement est le consentement, et le responsable de traitement est la Ville de Bry-sur-Marne, représentée par son Maire.
Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : agents habilités du service jeunesse et sport ainsi que la société de chronométrage.
Les données sont conservées pendant une durée de 1 an.
Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou demander leur effacement. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à dpo@bry94.fr ou écrire à :
Ville de Bry-sur-Marne
A l'attention du Délégué à la protection des données
1 grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

INFOS PRATIQUES

Renseignements sur le site
brysurmarne.fr

Inscriptions sur le site
klikego.com

RÈGLEMENT

Règlement complet disponible sur le site **brysurmarne.fr**

SUIVEZ-NOUS

POUR VENIR

RER A, station Bry-sur-Marne
(15 min à pied) ou
Bus 120, arrêt Mairie de Bry-sur-Marne

Autoroute A4 - sortie Bry-Champigny,
direction Bry centre (sortie 6)
ou Noisy Bry (sortie 8)
Parking gratuit sur place

Faites un geste pour la planète :
Venez en vélo, trottinette, rollers, ...

NOS PARTENAIRES

EPI · SOFIBRIE Garage Hoël · Derichebourg énergie EP · Eiffage Route · Orpi · Crédit Mutuel Le Perreux – Bry-sur-Marne · Hôpital Saint Camille · Truffaut · Artémis · Gulli Parc · Progressform · Demetz · Val Réno · Val de Marne Le Département · Bry-sur-Marne · SCAB

©2023 - Ville de Bry-sur-Marne - Ne pas jeter sur la voie publique

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

22e
Foulées bryardes
Une foulée pour chacun... et à chacun sa foulée !

Dimanche 17 septembre à partir de 9h30

Hôtel de Ville
1, Grande rue Charles de Gaulle

- 2 courses adultes (5 km et 10 km)
- 2 courses jeunes (1300 m et 2600 m)
- 1 course des familles (500 m)

> LES COURSES

9h30
Demi-parcours (nés en 2008 et avant) : 5 km
Foulées Bryardes (nés en 2008 et avant) : 10 km

11h
Benjamins Minimes (nés entre 2009 et 2012) : 2600 m

11h30
Poussins (nés en 2013 et 2014) : 1300 m

11h45
Course des familles (nés en 2015 et après) : 500 m

Des consignes gratuites sont disponibles sur place.

> LE DÉROULEMENT

Comment s'inscrire ?

- **Par courrier** avant le 13 septembre (cachet de la poste faisant foi) au 1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne
- **Jusqu'au 14 septembre inclus** sur le site klikego.com
- **Sur place (Mairie 1, Grande rue Charles de Gaulle) le dimanche 17 septembre à partir de 7h30**, les inscriptions seront clôturées 30 min avant le départ de chaque course.

Retrait des dossards Mairie de Bry-sur-Marne

1, Grande rue Charles de Gaulle, 94360 Bry-sur-Marne

- **Dimanche 17 septembre à partir de 7h30**

Classements et récompenses

- **Pour toutes les catégories :** récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie H/F.

Résultats

Les résultats du 5 et 10 km seront disponibles sur l'application mobile de la ville (Bry et vous) et sur le site brysurmarne.fr.

> LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LA LIGNE DE DÉPART

Les Foulées Bryardes c'est :

- **Le « Zéro déchet » :** pas de déchet sur le parcours et un stand de tri placé à l'arrivée.
- **Le rendez-vous intergénérationnel :** les courses sont ouvertes aux jeunes et aux moins jeunes.
- **L'éco-mobilité :** les participants sont invités à utiliser les déplacements doux pour se rendre aux courses (vélo, trottinette, roller...).
- **Le bien-être :** parce que courir c'est bon pour la santé.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° de dossard

Catégorie
(cases réservées - ne pas remplir)

À déposer à l'accueil de la Mairie le jour de la course ou à renvoyer par courrier (1, Grande rue Charles de Gaulle) avant le 13 septembre 2023

- ☐ **Course des familles >** 500m
- ☐ **Poussins >** 1300 m
- ☐ **Benjamins Minimes >** 2600 m
- ☐ **1/2 parcours >** 5 km
- ☐ **Foulées Bryardes >** 10 km

Nom : .....
Prénom : .....
N° de licence : .....
Club : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Ville : .....
Courriel : .....
N° de téléphone : .....
Date de naissance : .....
Sexe : M ☐ F ☐

Pour les mineurs

Je soussigné(e) : .....
autorise mon enfant à participer à la course de Bry-sur-Marne.

Pièces à fournir :
Pour les coureurs non licenciés : certificat médical comportant la mention de non contre-indication à la pratique du sport en compétition et datant de moins d'un an (transmettre l'original ou sa photocopie signée par le coureur).
Pour les mineurs : les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Ces mêmes personnes attestent que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.
Pour les coureurs licenciés (FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP) : photocopie de la licence sportive de l'année en cours.

Date : Signature :